



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

SESSION D'ETE CONFERENCE DES OING

CONF/PLE(2016)SYN2

Le 2 août 2016

REUNION DE LA CONFERENCE DES OING RELEVÉ DE DECISIONS Vendredi 24 juin 2016 (9h30 – 13h et 14h30 – 16h30) Strasbourg, Palais, Salle 1

1. Ouverture de la réunion par Anna Rurka, Présidente de la Conférence des OING

Anna Rurka a salué les représentant(e)s des OING, ainsi que l'ensemble des personnes présentes et a présenté les points forts de la réunion plénière. Elle a précisé l'intérêt pour la Conférence de déplacer la plénière du jeudi au vendredi : ceci permet une interaction avec les Représentations permanentes, comme cela instaure une régularité des débats sur des sujets essentiels.

Anna Rurka a alors invité Jutta Gützkow à la rejoindre et a annoncé le départ de cette dernière du fait de son changement de fonction, après 15 ans de travail au service de la société civile. Mary Ann Hennessey, Directrice du Bureau du Conseil de l'Europe en Bosnie-Herzégovine pendant 5 ans, prend sa relève. Jutta Gützkow a ensuite retracé les diverses étapes de l'évolution de la Conférence des OING, en commençant par la Présidence de Daniel Zielinski, initiateur du changement du statut des OING de « consultatif » à « participatif ». Annelise Oeschger avait institutionnalisé la Conférence et introduit le Conseil d'experts. Jean-Marie Heydt avait surmonté la crise à laquelle la Conférence des OING a dû faire face, au risque de sa disparition. Anna Rurka, Présidente depuis un an et demi, quant à elle, appliquait à faire de la Conférence une instance politique.

2. **Ordre du jour** : adopté à l'unanimité.

3. **Carnet de bord de la réunion du 29 janvier 2016** : adopté à l'unanimité.

4. **Nomination du/de la Rapporteur(e) de la réunion** : Anne Kraus le matin et Jean-Michel Caudron l'après-midi.

5. (10h-13h) **Débat d'actualité sur le traitement des migrants, réfugiés et les ONG** (cf. rapport séparé).

6. **Election du Vice-président de la Commission Droits de l'Homme** : 2 candidats ont postulé, dont la candidature a été validée par la Commission de vérifications et de litige, Simon Matthijssen, European (Ombudsman Institute, EOI, membre du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG,) et Aycke O.A. Smook (Right to Die Europe). Ils ont, chacun, 2' pour se présenter. Sur un corps électoral de 74 votants, il y a eu 69 votes exprimés dont un nul. 56 (81,2%) ont voté pour Simon Matthijssen et 12 (17,4%) pour Aycke O.A. Smook. Simon Matthijssen est élu Vice-président de la Commission Droits de l'Homme.

7. **Adoption du règlement intérieur révisé de la Conférence des OING** : Après un débat animé sur la procédure quant à l'élaboration des modifications du Règlement de la Conférence des OING, le vote est organisé sur les amendements qui ont été soumis aux OING avant la plénière. Sur un corps électoral de 77 votants, il y a eu 73 votes exprimés et un nul. Le résultat du vote par amendement :

- amendement 1 : 61 oui, 8 non, 3 abstentions,
- amendement 2 : 46 oui, 25 non, 1 abstention,
- amendement 3 : 35 oui, 34 non, 3 abstentions,
- amendement 4 : 45 oui, 26 non, 1 abstention,

- amendement 5 : 18 oui, 49 non, 5 abstentions,
- amendement 6 : 47 oui, 20 non, 5 abstentions,
- amendement 7 : 64 oui, 7 non, 1 abstention,
- amendement 9 : 31 oui, 40 non, 1 abstention.

Les dispositions du Règlement telles qu'amendées, entrent immédiatement en vigueur après le vote mais celles qui concernent les élections ne s'exécutent effectivement qu'au moment des échéances prévues dans le Règlement intérieur.

8. Retour des réunions des commissions thématiques : Les présidents des 3 commissions thématiques présentent leurs travaux respectifs (*voir les PV de leurs réunions*).

9. Adoption des textes adoptés par les commissions thématiques :

- Adoption (*à l'unanimité moins une voix*) d'une déclaration présentée par Thierry Mathieu, coordinateur du Groupe de travail sur l'Economie de la santé, suite au side-event « Âge et santé : un enjeu de santé publique et de cohésion sociale ».
- Adoption (*à l'unanimité moins trois voix*) d'un texte de la Commission Droits de l'Homme sur les défenseurs des droits de l'Homme en région transnistrienne de la République de Moldova à la visite exploratoire de la Présidente et de la délégation de la Conférence en Moldavie à l'automne dernier (*CONF/PLE(2016)REC1*).

10. Suite des travaux sur la stratégie de communication de la Conférence des OING : Didier Schretter demande à chaque délégué de s'imprégner de la Charte de la communication de la Conférence des OING et sa déclinaison. Il a également remercié le service média du Conseil de l'Europe de son travail pour couvrir et rendre compte du travail mené par la Conférence des OING depuis plusieurs mois.

11. Gestation pour autrui – appel à contribution à la position commune de la Conférence : Un appel à contribution sur une recommandation que la Conférence des OING pourra être amenée à adopter prochainement sur la gestation pour autrui (*GPA*) sera adressée aux OING de la Conférence, avec réponse souhaitée au 31 août 2016. Les OING recevront un exposé des motifs avec une mention proposée. Ce texte ne fera pas l'objet d'un vote, il sert à mener une réflexion au sein des OING de la Conférence. Suite aux contributions reçues, les trois rédacteurs délégués par la Commission permanente (*Michel Aguilar, Thierry Matthieu et Anne Nègre*) rédigeront un projet de recommandation. L'assemblée plénière donne mandat à la Commission permanente pour adopter un pré-projet de cette recommandation à sa réunion du 10 octobre, en fonction des retours de la consultation des OING. Le vote final aura lieu à la réunion plénière de la Conférence en janvier 2017.

12. A la suite de l'Appel à l'action de la Conférence des OING du 29 janvier 2016 pour soutenir le Processus de Turin pour la Charte sociale européenne, une rencontre a réuni les 16-17 février à Bruxelles au siège de Caritas Europa, des représentants d'OING basées à Strasbourg et Bruxelles. Suite à cette réunion, les OING ont créé un comité de coordination qui servira d'appui à l'action que la Conférence souhaite mener à travers les OING membres dans des Etats membres du Conseil de l'Europe. Les OING qui souhaitent s'engager à diffuser les informations sur la Charte sociale, s'outiller pour écrire les réclamations collectives ou réfléchir ensemble comment renforcer les droits sociaux à travers le processus de Turin, sont invitées à contacter les représentants de Caritas Europa, Justice et Paix Europe, Mouvement international ATD Quart Monde (ATD), Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN) et Marie José Schmitt, Chargée de Mission de la Conférence pour la Charte Sociale. De plus, un livret explicatif de la Charte sociale européenne et la Charte des droits fondamentaux dans la perspective de la Convention européenne des droits de l'homme a été mis à jour par Marie José Schmitt. Il est à la disposition des OING.

13 Les informations sur les événements à venir jusqu'à la prochaine session de la Conférence des OING ont été données : la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté, du 17 octobre, le Forum Mondial de la Démocratie, les visites dans des Etats membres (*Roumanie, Hongrie et Allemagne*).

14. Introduction du prochain thème pour la réunion plénière de la Conférence des OING : Les thèmes des sessions 2017 tourneront autour de la liberté d'association et/ou de la liberté de la vie privée.

15. Date de la prochaine réunion : vendredi 27 janvier 2017, en final de la session d'hiver de la Conférence des OING.